

Séance du 27 Octobre 2005

L'an deux mil cinq le vingt-sept Octobre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU

3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M.Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY

Absents : Mr Michel LE ROY, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à Mr Pierre LE DILAVREC, Mr Michel LE ROY à Mr André RIOU

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Octobre 2005

Date de Publication : 28 Octobre 2005

Secrétaire : Mr Pierre LE DILAVREC

Objet : Location terrains plan d'eau

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune donne en location à titre précaire des terrains bordant le Plan d'Eau à

- Mr Michel GOASDOUE, domicilié à Trogoarédec - PLOUGRAS
- Mme Louise LE COZ, domiciliée à Coatilan - PLOUGRAS et son successeur au 01/10/2004 / M. Jean Luc LE COZ, Coatilan, Plougras
- Mr Jean Pierre LE SOMMIER, domicilié à Trogoarédec - PLOUGRAS

Comme convenu entre les parties, le prix de location est révisé chaque année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de maintenir le loyer 2004, conformément à l'arrêté du 26 Septembre 2005 de M. Le Préfet des Côtes d'Armor, ce qui donne un loyer 2005 de :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| - Mr Michel GOASDOUE : | 83,30 Euros |
| - Mme Louise LE COZ : | 178,61 Euros x 9/12= 133,96 Euros |
| - Mr Jean-Luc LE COZ | 178,61 Euros x 3/12= 44,65 Euros |
| - Mr J.Pierre LE SOMMIER | 178,61 Euros |